

Vendredi, le 4 juin 2021

Agriculture biologique : La Wallonie adopte son Plan Bio 2030 !

Suite au Communiqué de presse de Willy Borsus annonçant l'adoption du nouveau Plan Bio 2030, la FUGEA se réjouit de cette nouvelle et soutient la mise en route de ce nouveau plan stratégique bio pour le développement de filières bio wallonnes.

Le Plan Bio 2030 est le fruit d'un processus participatif de co-élaboration, piloté par le SPW en collaboration avec l'ensemble des représentants du secteur bio en Wallonie, dont la FUGEA.

Pour la FUGEA, il était notamment important de voir apparaître dans ce nouveau plan un soutien prononcé pour la structuration des filières courtes bio wallonnes. Il est urgent de mettre en place des chaînons manquants pour valoriser les productions biologiques : moulins, ateliers de découpe, outils de stockage, abattoirs multi-espèces, conserveries, etc.

Autre enjeu majeur : stimuler la demande dans certaines filières où la production s'est développée plus rapidement que la consommation. C'est le cas de la filière viande bovine, où la majorité des éleveurs bio doivent vendre leurs bêtes en conventionnel. Le secteur des collectivités est un levier important pour augmenter la demande en produits bio.

La structuration des filières couplée à une stimulation de l'offre sont essentielles pour assurer de réels débouchés aux producteurs. Une condition nécessaire à la transition vers le bio et donc essentielle pour atteindre les objectifs du Plan wallon.

La FUGEA espère que ce nouveau plan permettra réellement de développer des services de promotion, de recherche et d'encadrement qui répondent aux **spécificités propres à l'agriculture biologique**.

Contacts

- **Philippe Duvivier** – *Président* : 0491 56 33 86
- **Hugues Falys** – *Porte-parole* : 0497 61 64 14
- **Yves Vandevoorde** – *Coordinateur politique* : 0491 39 49 50

